



Publicité en matiere de services infirmiers de ville

Par **laydack**, le **14/08/2009** à **10:46**

Bonjour,

je me suis récemment installé dans une petite commune de loire atlantique en tant qu'infirmier libéral. Je me suis présenté au maire pour lui annoncer mon arrivée, ainsi qu'aux différent interlocuteurs interressés, médecins, kinés etc

Dans cette commune existe une association de soins infirmiers gérée bénévolement par des membres du conseil municipal ou des proches de celui-ci.

Je me suis présenté au maire pour lui demander de bien vouloir m'insérer dans le bulletin municipal bi-mestriel au coté de l'espace qu'ils réservent a chaque parution à l'association (OPASS). J'ai essuyé un refus .

Ayont OPASS